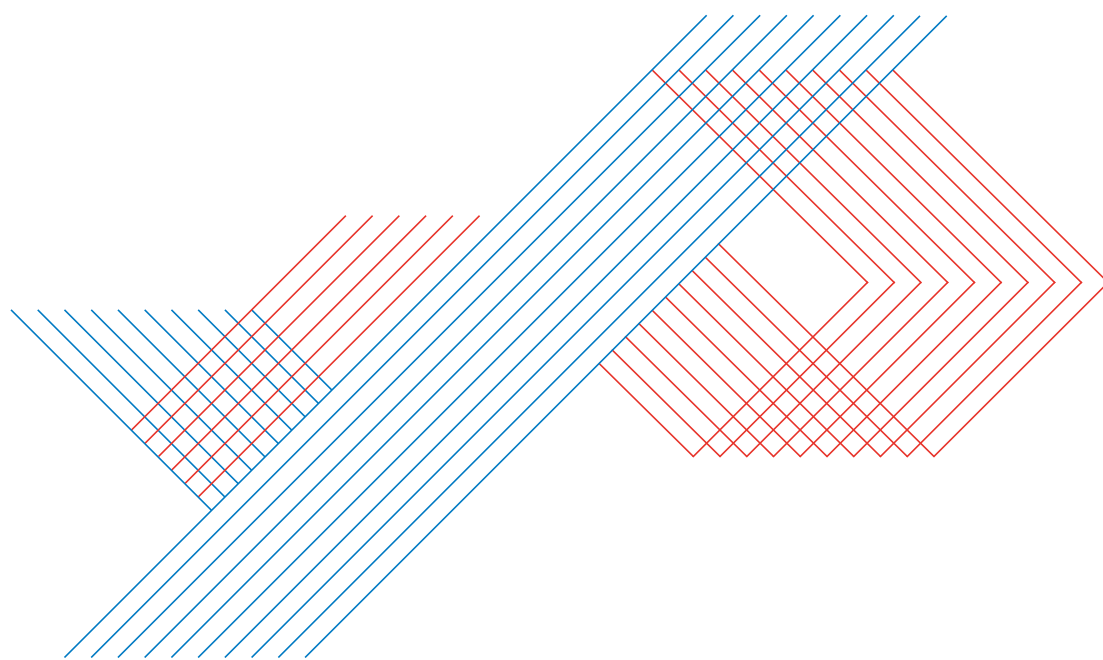


▪ S K J V ▪ ▪
▪ ▪ C S C S P
C S C S P ▪ ▪

Schweizerisches Kompetenzzentrum für den Justizvollzug
Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales
Centro svizzero di competenze in materia d'esecuzione di sanzioni penali

FORMATION CONTINUE DESCRIPTIF DE COURS 2024



Impressum

Éditeur

Centre suisse de compétences en matière
d'exécution des sanctions pénales CSCSP
Avenue Beauregard 11
CH-1700 Fribourg
www.cscsp.ch

Langues

Ce document est disponible en français et en allemand.

Version

août 2023 / © CSCSP

Sommaire

- 5 Collaboratrices du domaine de l'exécution des sanctions pénales
- 6 Cultures et religions
- 7 Encadrement socioprofessionnel - Module 1 : Principes fondamentaux
- 8 Encadrement socioprofessionnel - Module 2 : Conduire un groupe en atelier
- 9 Encadrement socioprofessionnel - Module 3 : Attitudes au travail, compétences à développer et formation en atelier
- 10 Encadrement socioprofessionnel - Module 4 : Réseau d'échange de « bonnes pratiques »
- 11 Encadrement socioprofessionnel - Approfondissement
- 12 ESORR : A1 - Penser et agir de manière orientée vers les risques
- 13 ESORR : A3 - Comprendre les troubles mentaux présentant un risque
- 14 Fouilles et astuces
- 15 Garantir une prise en charge adaptée pour les personnes « LGBTIQ+ » privées de liberté
- 16 Gérer les personnalités difficiles
- 17 Gestion de crise pour les cadres supérieurs des services pénitentiaires
- 18 Gestion des conflits - Identifier, comprendre et résoudre les conflits
- 19 Introduction à la privation de liberté - Module 1 : Bases juridiques et criminologiques
- 20 La communication au quotidien
- 21 La communication au quotidien - Approfondissement
- 22 Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 1 : stress, dépression et tendances suicidaires
- 23 Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 2 : psychoses, troubles délirants et schizophrénie
- 24 Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 3 : troubles de la personnalité
- 25 Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 4 : dépendances
- 26 Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 5 : paraphilies
- 27 Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 6 : traumatismes et troubles post-traumatiques
- 28 Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 7 : stage
- 29 PLESORR
- 30 Prévention de la violence
- 31 Prévention du suicide en milieu pénitentiaire
- 32 Radicalisation en milieu pénitentiaire : Comprendre pour mieux détecter
- 33 Sécurité dynamique

L'offre de formation continue du CSCSP est revue et optimisée chaque année. Pour ce faire, nous nous basons sur les défis actuels qui se posent dans le domaine professionnel, mais aussi sur les besoins des institutions et des collaborateur·rice·s de l'exécution des peines.

Afin de rendre l'offre plus visible et de permettre à toutes les personnes intéressées d'avoir une meilleure vue d'ensemble des différents cours, nous avons décidé de concevoir une brochure en ligne. Vous y trouverez une description détaillée de l'ensemble des cours proposés en 2024. Comme toujours, l'inscription se fait exclusivement en ligne via notre site web.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à parcourir cette brochure et nous nous réjouissons d'avance de vos nombreuses inscriptions!

Cordiales salutations

Grégoire Dorsaz
Responsable adjoint du département Formation continue

L'offre de formation continue du CSCSP s'adresse aux publics cibles suivants :

- Agent·e·s de détention avec brevet fédéral, en formation, en attente de formation
- Services de probation et d'exécution, autorités d'exécution, assistance de probation
- Enseignant·e·s, enseignant·e·s Fep
- Chef·f·e·s de service, chef·f·e·s d'offices, directeur·rices·s, cadres de l'exécution des peines
- Collaborateur·rice·s des services de santé
- Aumônier·ère·s de prison, imams
- Assistant·e·s sociaux·ales, éducateurs·rices spécialisé·e·s
- Maître·sse·s socioprofessionnel·le·s, chef·fe·s d'atelier, collaborateur·trice·s du domaine du travail
- Chargé·e·s de cours, coaches de la pratique, expert·e·s

Collaboratrices du domaine de l'exécution des sanctions pénales

Le monde de l'exécution des peines est traditionnellement « masculin ». En effet, les postes sont exercés, encore aujourd'hui, majoritairement par des hommes. Il en va de même pour les personnes détenues qui sont à 94 % des hommes. Ce secteur a eu des réserves à l'entrée des femmes dans ses rangs. La mixité fait son chemin et le travail sur les mentalités n'est pas fini mais elles évoluent avec le temps.

En tant que femme, comment avez-vous vécu votre intégration au sein de ce métier ? Existe-t-il des difficultés dans votre pratique en lien avec le genre, que ce soit auprès des collègues, des supérieurs comme des détenus ? Quelles sont les stratégies d'adaptation utilisées pour y faire face ?

Cet atelier d'une journée se veut dynamique et centré sur les réflexions et les partages d'expérience. Un temps sera également consacré aux analyses de situations concrètes.

Contenu

- Situation professionnelle des femmes en milieu pénitencier
- Échanges sur les éventuelles difficultés rencontrées à l'intégration
- Identification des situations problématiques en lien avec le genre
- Faire face aux situations difficiles (stratégies d'adaptation)

Objectifs

Les participant·e·s...

- identifient les difficultés possibles à l'intégration
- identifient les facteurs personnels et les facteurs externes qui influencent leur intégration
- identifient les situations problématiques en lien avec le genre
- sont amenées à réfléchir sur leur propre stratégie d'adaptation

Date

26.09.2024

Public cible

Ce cours s'adresse à toutes les collaboratrices qui travaillent dans le domaine de l'exécution des sanctions pénales.

Chargée de cours

Françoise Genillod, psychologue associée FSP-SSPL, criminologue, Métropole Psy, Lausanne

Cultures et religions

Le monde de l'exécution des peines est traditionnellement «masculin». En effet, les postes sont exercés, encore aujourd'hui, majoritairement par des hommes. Il en va de même pour les personnes détenues qui sont à 94% des hommes. Ce secteur a eu des réserves à l'entrée des femmes dans ses rangs. La mixité fait son chemin et le travail sur les mentalités n'est pas fini mais elles évoluent avec le temps.

En tant que femme, comment avez-vous vécu votre intégration au sein de ce métier? Existe-t-il des difficultés dans votre pratique en lien avec le genre, que ce soit auprès des collègues, des supérieurs comme des détenus? Quelles sont les stratégies d'adaptation utilisées pour y faire face?

Cet atelier d'une journée se veut dynamique et centré sur les réflexions et les partages d'expérience. Un temps sera également consacré aux analyses de situations concrètes.

Contenu

Une personne détenue souhaite faire un rituel en l'honneur d'une personne défunte. Dans une cellule de détention commune, l'une des personnes détenues souhaite prier, tandis que l'autre écoute de la musique à un volume élevé. Une personne détenue fait le jeûne et aimerait être dispensée de travail. Que faire? Ce cours offre la possibilité de discuter de questions liées au quotidien de l'exécution des sanctions pénales avec des spécialistes de la sécurité et des représentant·e·s de différentes communautés religieuses. L'objectif est d'accroître la sécurité relative à la gestion des personnes détenues issues de différentes communautés religieuses et culturelles, et d'obtenir un aperçu différencié des situations critiques qui peuvent survenir.

Objectifs

Les participant·e·s...

- sont capables d'identifier les objectifs et la philosophie de la « Maison des Religions – Dialogue entre les cultures »
- ont su identifier des questions et situations pertinentes dans leur quotidien professionnel qui sont spécifiques aux thèmes des religions et de la culture et sont en mesure de les analyser de manière critique
- ont réfléchi à leurs propres perceptions et éventuels préjugés vis-à-vis de la « différence »
- ont esquissé les thèmes spécifiques aux religions et cultures qui sont pertinents pour leur quotidien professionnel

Date

À définir

Public cible

Tout Public

Chargés de cours

Kivilcim Karabulut, sous-chef, responsable sécurité, Centre éducatif de détention et d'observation La Clairière, Vernier

Edio Soares, chef du secteur social, Service de probation et d'insertion (GE), Genève

Pascal Gemperli, médiateur et formateur, Gemperli Consulting Sàrl, Morges

Encadrement socioprofessionnel – Module 1 : Principes fondamentaux

Cette formation comprend 5 modules permettant notamment aux chefs d'atelier ainsi qu'aux collaborateurs des domaines du travail d'acquérir des connaissances et des outils pour mieux encadrer les personnes détenues. Les détenus, étant soumis à l'obligation de travailler, passent un temps conséquent sur leur lieu de travail en contact direct avec les maîtres d'ateliers.

Le module 1 donne aux participants une introduction aux principaux aspects de l'encadrement socioprofessionnel. Le but étant de renforcer et d'augmenter les compétences personnelles, sociales et professionnelles desdits détenus, il est important de mettre l'accent sur la conduite et l'accompagnement socioprofessionnels. Les moyens pour y parvenir se réfèrent aux conditions cadres du travail, aux processus d'apprentissage, à l'activité elle-même et aux prestations de travail.

Contenu

- Histoire de l'accompagnement socioprofessionnel
- Notions et définitions de l'andragogie et de l'accompagnement socioprofessionnel
- Le modèle de la mission duale et la mission principale – un modèle d'explication du champ d'activité de l'accompagnement socioprofessionnel
- Le moyen de travail
- Compréhension professionnelle des rôles dans l'accompagnement socioprofessionnel
- Tâches et compétences du maître d'atelier
- Le champ de tension classique de l'accompagnement socioprofessionnel
- Conditions favorables au travail
- Mission principale : habilitation et responsabilisation

Objectifs

Les participant·e·s...

- déterminent les effets du travail sur leur public-cible
- comparent le modèle de mandat dual et de mandat principal avec leur mandat et leurs tâches dans leur travail quotidien
- réfléchissent à la compréhension professionnelle de leur rôle dans le cadre du mandat d'accompagnement socioprofessionnel, en décrivant la compréhension professionnelle et en remettant en question leur image personnelle de leur rôle
- définissent leurs groupes d'intérêts et leurs exigences en formulant les opportunités et les dangers des champs de tension de l'accompagnement socioprofessionnel
- examinent les possibilités de renforcer les capacités et l'autonomie du public-cible
- comparent les conditions favorables au travail d'accompagnement socioprofessionnel avec les conditions cadres et la situation de travail dans leur domaine et leur institution
- formulent des résultats de leur réflexion personnelle ainsi que des mesures concrètes pour transférer dans leur pratique

Conditions préalables

Le module de base 1 est une condition préalable à la fréquentation des modules 2-4

Dates

12-13.03.2024

Public cible

Toutes les personnes du domaine du travail des établissements de détention

Chargée de cours

Annelaure Pittet, formatrice d'adulte, coach, superviseuse en analyse des pratiques, thérapeute, De SenS Institut de formation pour adultes, Chêne-Bougeries

Encadrement socioprofessionnel – Module 2 : Conduire un groupe en atelier

Cette formation comprend 5 modules permettant notamment aux chefs d'atelier ainsi qu'aux collaborateurs des domaines du travail d'acquérir des connaissances et des outils pour mieux encadrer les personnes détenues.

Le module 2 a pour objectif d'identifier son propre style de conduite par rapport à un groupe de détenus en atelier et ses conséquences, de saisir les caractéristiques et les fonctionnements d'un groupe de travail, maintenir un climat de travail positif ainsi que de favoriser le développement des compétences sociales et professionnelles.

Contenu

- Méthodes et moyens d'analyse de la situation du détenu
- Méthodes d'analyse du poste de travail
- Méthodes pédagogiques du transfert du travail
- Moyens auxiliaires
- Ergonomie et la sécurité au travail

Objectifs

Les participant·e·s...

- évaluent les méthodes et les moyens d'analyse de la situation du détenu et les appliquent à leur domaine d'activité
- discutent des exigences des travaux selon le modèle d'un processus d'accompagnement socioprofessionnel
- nomment les Y principales méthodes pédagogiques de transmission au travail
- pondèrent les critères « Responsabilité », « Autonomie » et « Possibilités d'apprentissage » et les appliquent à leur propre environnement de travail
- nomment les critères essentiels de l'ergonomie et reconnaissent les éventuelles situations de stress dans leur environnement de travail
- élaborent une liste de contrôle avec les points pertinents pour une instruction de travail
- Formulent des résultats pour l'autoréflexion ainsi que des mesures concrètes pour leur transfert pratique

Conditions préalables

- Le module de base 1 est une condition préalable à la fréquentation des modules 2-4
- Les modules 2-4 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre

Dates

16 - 17.04.2024

Public cible

Toutes les personnes du domaine du travail des établissements de détention

Chargée de cours

Annelaure Pittet, formatrice d'adulte, coach, superviseuse en analyse des pratiques, thérapeute, De SenS Institut de formation pour adultes, Chêne-Bougeries

Encadrement socioprofessionnel – Module 3 : Attitudes au travail, compétences à développer et formation en atelier

Cette formation comprend 5 modules permettant notamment aux chefs d'atelier ainsi qu'aux collaborateurs des domaines du travail d'acquérir des connaissances et des outils pour mieux encadrer les personnes détenues.

Le module 3, qui se tient dans diverses institutions externes, permet aux participants de développer leurs compétences dans des contextes professionnels concrets.

Contenu

- Le déroulement du travail andragogique
- L'examen du travail
- La planification et l'organisation du travail
- Les fonction clés
- Les perceptions de chacun
- L'observation, l'interprétation et l'évaluation
- Les liens avec l'apprentissage et la transmission du travail
- L'accompagnement du travail
- L'évaluation du travail : le travail comme reflet du public-cible
- Le feedback sur le travail
- Le transfert de la pratique

Objectifs

Les participant·e·s...

- définissent les critères andragogiques pertinents pour un travail potentiel
- nomment les critères andragogiques à prendre en compte dans la planification et l'organisation du travail pour un arrangement concret
- conçoivent une nouvelle fonction-clé pour leur domaine d'activité
- nomment les facteurs relativisant la perception et font la distinction entre observation et interprétation dans une situation vécue
- énumèrent les possibilités et les formes d'interventions andragogiques et choisissent les interventions appropriées dans un exemple de cas
- examinent le potentiel de l'évaluation commune du travail et s'exercent au feedback sur le travail dans un jeu de rôles

Conditions préalables

- Le module de base 1 est une condition préalable à la fréquentation des modules 2-4
- Les modules 2-4 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre

Dates

11-12.09.2024

Public cible

Toutes les personnes du domaine du travail des établissements de détention

Chargée de cours

Annelaure Pittet, formatrice d'adulte, coach, superviseuse en analyse des pratiques, thérapeute, De SenS Institut de formation pour adultes, Chêne-Bougeries

Encadrement socioprofessionnel – Module 4: Réseau d'échange de « bonnes pratiques »

Cette formation comprend 5 modules permettant notamment aux chefs d'atelier ainsi qu'aux collaborateurs des domaines du travail d'acquérir des connaissances et des outils pour mieux encadrer les personnes détenues.

Contenu

- L'attitude andragogique de base à l'aide de 3 modèles :
 - Vision humaniste de l'être humain
 - L'analyse transactionnelle
 - Carl Rogers : 3 variables de base
- Principes de l'accompagnement socioprofessionnel
- La conception du processus d'accompagnement socio-professionnel en /étapes
- Le processus de définition des objectifs avec le public-cible
- Les types les niveaux et la formulation des objectifs
- Mesures, moyens et méthodes
- Les cadres institutionnels et les instruments de promotion « Objectifs de formation »

Objectifs

Les participant·e·s...

- réfléchissent à leur attitude de base dans le travail avec les détenus et la mettent en relation avec l'autonomisation des détenus
- traduisent les principes de l'accompagnement socioprofessionnel dans leur quotidien
- présentent des justifications professionnelles sur les /phases de l'organisation du processus d'accompagnement socioprofessionnel
- relient les outils et les instruments de l'entreprise externe pour la promotion des détenus à l'organisation du processus d'accompagnement socioprofessionnel et les comparent avec les outils internes correspondant à leur atelier
- nomment les facteurs interdisciplinaires de l'organisation du processus d'accompagnement socioprofessionnel
- traitent un exemple de cas à l'aide du modèle de l'organisation du processus d'accompagnement socioprofessionnel, formulent des objectifs vérifiables et définissent des mesures appropriées individualisées pour le détenu

Conditions préalables

- Le module de base 1 est une condition préalable à la fréquentation des modules 2-4
- Les modules 2-4 peuvent être suivis dans n'importe quel ordre.

Dates

À définir

Public cible

Toutes les personnes du domaine du travail des établissements de détention

Chargée de cours

Annelaure Pittet, formatrice d'adulte, coach, superviseuse en analyse des pratiques, thérapeute, De SenS Institut de formation pour adultes, Chêne-Bougeries

Encadrement socioprofessionnel – Approfondissement

Cette formation comprend 5 modules permettant notamment aux chefs d'atelier ainsi qu'aux collaborateurs des domaines du travail d'acquérir des connaissances et des outils pour mieux encadrer les personnes détenues.

Ce module se décline sous des journées à thèmes permettant d'approfondir sa pratique et ses connaissances en tant que chef d'atelier par rapport aux d modules précédents.

Contenu

- La formation
- L'évaluation
- Le savoir-être et le savoir-faire
- La connaissance de soi et des personnalités difficiles

Objectifs

Les participant·e·s...

- élargissent leurs connaissances dans les systèmes de formation implantés au milieu pénitentiaire
- savent établir une grille d'évaluation simple et transmettre un feedback utile et constructif
- développent un regard critique et constructif sur leur posture et leur fonction
- apprennent à décoder les attitudes dans la communication verbale et non-verbale

Conditions préalables

Les modules 1-4 sont une condition préalable à la participation au module d'approfondissement.

Date

03.12.2024

Public cible

Toutes les personnes du domaine du travail des établissements de détention

Chargés de cours

Annelaure Pittet, formatrice d'adulte, coach, superviseuse en analyse des pratiques, thérapeute, De SenS Institut de formation pour adultes, Chêne-Bougeries

ESORR : A1 – Penser et agir de manière orientée vers les risques

Le cours A1 « Penser et agir de manière orientée vers les risques » apporte les connaissances de base dans le domaine de l'Exécution des sanctions orientées vers le risque et les ressources (ESORR). Il met l'accent sur la pensée et l'action orientée vers le risque. Sur cette base, seront développés ultérieurement des cours supplémentaires concernant l'instrument PLESORR pour la Suisse latine. Les fondements de la pensée et de l'action orientées vers les risques sont enseignés pendant deux jours.

Contenu

Transfert de notions de base concernant un mode de penser et de travailler orienté vers les délits et les risques :

- prévention de la récidive comme objectif de l'exécution
- orientation vers le délit et le risque comme principes structurant le déroulement de l'exécution
- principes empiriques de l'efficacité des interventions, évaluation des facteurs de risque et objectifs des interventions visant à prévenir la récidive
- compréhension individuelle et partagée du cas et planification des interventions
- gestion des risques et interventions visant la prévention de la récidive ainsi qu'une intégration sociale
- coopération entre institutions, gestion des transferts et de l'information, collaboration interdisciplinaire
- défis du transfert théorie-pratique

Objectifs

Les participant·e·s...

- expliquent le rôle central de l'autorité d'exécution pour la gestion des cas pendant l'ensemble du temps de l'exécution de la sanction
- expliquent le rapport entre l'évaluation des risques, la compréhension partagée du cas, les interventions visant à diminuer les risques et la gestion des risques
- expliquent le sens et le contenu d'une compréhension du cas partagée parmi les professions impliquées et pendant toutes les phases de l'exécution de la sanction
- assurent la gestion de l'information pendant les phases transitoires de l'exécution progressive

Conditions préalables

Il est possible de suivre un seul cours ou tous les cours (A1, A3) dans l'ordre de son choix.

Dates

12-13.03.2024
ou 07-08.10.2024

Public cible

Le cours s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs des autorités d'exécution, de la probation, des établissements d'exécution (y compris les institutions privées) qui planifient et exécutent des interventions appropriées sur la base de rapports médico-légaux ou d'évaluations des risques (par exemple : délinquants violents ou sexuels).

Le cours ne s'adresse pas aux collaborateurs qui ont déjà des connaissances spécialisées dans le domaine.

Chargé de cours

Fabian Jeker, collaborateur scientifique Formation de base, Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP, Fribourg

ESORR : A3 – Comprendre les troubles mentaux présentant un risque

Le cours A3 « Comprendre les troubles mentaux présentant des risques » apporte les connaissances de base dans le domaine de l'Exécution des sanctions orientée vers le risque et les ressources (ESORR). Il met l'accent sur la pensée et l'action orientée vers le risque. Sur cette base, seront développés ultérieurement des cours supplémentaires concernant l'instrument PLESORR pour la Suisse latine. Pendant trois jours sont enseignés les bases de la psychopathologie d'auteurs d'infraction qui a une incidence forensique.

Le cours vise deux objectifs :

- les participant-e-s au cours doivent avoir une idée de ce que signifient les diagnostics souvent utilisés dans un contexte forensique (cf. aussi les évaluations des risques effectuées par les Centres d'Évaluation)
- les participant-e-s au cours doivent recevoir des indications sur la manière d'intervenir auprès de personnes souffrant de troubles mentaux, dans le quotidien de l'exécution, de manière professionnelle et diminuant les risques autant que possible

Contenu

Transmission de notions de base concernant la psychopathologie forensique, avec le thème central des troubles mentaux présentant un risque :

- Définitions : accentuation, seuil diagnostique, diagnostic, syndrome, symptôme, sain/malade vs dangereux/pas dangereux
- Troubles mentaux importants qui sont souvent reliés à un comportement délinquant et leurs « symptômes »
- Psychopathy selon Hare
- Interventions diminuant les risques, en thérapie et dans le quotidien de l'exécution, dans le cas de troubles qui sont souvent reliés à un comportement délinquant (présentation exemplaire)
- Gestion professionnelle de ces troubles dans le quotidien de l'exécution (présentation exemplaire).

Objectifs

Les participant-e-s...

- expliquent la différence entre des personnes condamnées saines et malades/dangereuses et non dangereuses
- décrivent les troubles mentaux ayant une incidence forensique sous l'angle de l'orientation vers les risques et leur attribuent des possibilités de traitement
- expliquent l'hypothèse de travail « Psychopathy » selon Hare.

Conditions préalables

Il est possible de suivre un seul cours ou tous les cours (A1, A3) dans l'ordre de son choix.

Dates

04-06.06.2024
ou 03-05.12.2024

Public cible

Le cours s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs des autorités d'exécution, de la probation, des établissements d'exécution (y compris les institutions privées) qui planifient et exécutent des interventions appropriées sur la base de rapports médico-légaux ou d'évaluations des risques (par exemple : délinquants violents ou sexuels).

Le cours ne s'adresse pas aux collaborateurs qui ont déjà des connaissances spécialisées dans le domaine.

Chargé de cours

Rigobert Hervais Kamdem,
Dr méd., médecin responsable de l'Unité d'expertises psychiatriques, Réseau fribourgeois de santé mentale RFSM, Marsens

Fouilles et astuces

L'imagination, les techniques et les astuces des détenus pour leurrer, tester ou tromper le personnel des établissements de détention sont sans fin et évoluent constamment. Les employés se doivent de connaître les nouveautés, tant au niveau du matériel de sécurité utilisé dans les établissements que des innovations mises en place par les détenus pour tenter de dissimuler, d'introduire ou de consommer des produits interdits. Ce cours a pour but de faire découvrir ou redécouvrir certaines techniques de fouilles, tester les matériel de la prison et de partager les expériences professionnelles.

Contenu

- Approche théorique
- Ateliers pratiques
- Échanges d'expériences professionnelles
- Démonstrations de techniques, d'outils et de matériel utilisés dans les établissements

Objectifs

Les participant·e·s...

- différencient les différents types de fouilles de cellules
- différencient les différents types de fouilles de personnes
- identifient les situations et les objets à risque
- repèrent les comportements problématiques
- réagissent de manière appropriée lors des fouilles

Conditions préalables

Préparation d'un cas pratique

Date

21.03.2024
ou 03.10.2024

Public cible

Collaboratrices et collaborateurs qui effectuent des contrôles de sécurité

Chargé de cours

Grégoire Dorsaz, responsable adjoint du département Formation continue, Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP, Fribourg

Garantir une prise en charge adaptée pour les personnes « LGBTIQ+ » privées de liberté

Les thématiques dites « LGBTIQ+ » (concernant les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, intersexes et queer) ont gagné en visibilité ces dernières années. Or, dans le monde de la privation de liberté, des questions bien particulières se posent. Comment prendre en charge une personne transgenre en milieu fermé? Comment réagir face à la violence homophobe de la part de codétenu·e·s? Quelles mesures prendre pour réduire les risques d'abus? Comment conduire une fouille sur une personne transgenre? Les questions sont multiples et légitimes. Et les personnes travaillant dans le domaine d'exécution des sanctions pénales sont appelées à faire face à ce genre de problématiques plus fréquemment à l'avenir.

Ce cours d'une journée est conçu pour clarifier les concepts et offrir des réponses concrètes aux participant·e·s sur la base de leur pratique. Une large part sera consacrée aux réflexions, partages d'expérience et mises en situation.

Contenu

- Clarification des concepts: orientation sexuelle, identité de genre, orientations sexuelles, caractéristiques sexuelles - que recouvre l'acronyme LGBTIQ+
- Risques spécifiques auxquels les personnes LGBTIQ+ (ou perçues comme telles) sont confrontées en établissements privatifs de liberté
- Prévention de la violence et de la discrimination
- Situations spécifiques: entretiens d'arrivée; fouilles corporelles; placement et gestion des personnes détenues transgenres; contact avec le monde extérieur
- Attitude, savoir-être et terminologie appropriée
- Cadre normatif suisse, standards internationaux et bonnes pratiques

Objectifs

Les participant·e·s...

- décrivent les concepts pertinents que recouvre l'acronyme LGBTIQ+
- expliquent le cadre normatif et les standards pertinents
- identifient les besoins des personnes LGBTIQ+ et disposent des outils pour une prise en charge optimale
- réagissent de manière appropriée face à des manifestations d'homophobie ou de transphobie

Date

25.04.2024
ou 02.10.2024

Public cible

Tout public

Chargé de cours

Jean-Sébastien Blanc,
collaborateur scientifique,
Université de Genève

Gérer les personnalités difficiles

Dans un contexte institutionnel contraignant, les professionnels sont souvent confrontés à des « personnes difficiles » qui perturbent le fonctionnement de l'institution.

Ce cours permet aux participants de repérer les comportements problématiques et - sur la base de cas concrets - de développer des attitudes adéquates afin d'intervenir au cas par cas auprès de ces personnes.

L'intervenant présentera dans ce cours les différents types de « casse-pieds » qui posent problème au quotidien. En aucun cas il ne s'agira cependant d'un cours de psychiatrie sur la gestion de personnes souffrant de maladies psychiques.

Contenu

- Descriptions de certains types de personnalités difficiles
- Techniques de gestion des réponses par rapport aux comportements de ces personnes au quotidien

Objectifs

Les participant·e·s...

- identifient certains types fréquents de personnalités difficiles et comprennent leur fonctionnement
- repèrent les comportements problématiques
- accroissent leur capacité à s'adapter à ces personnes
- apprennent à intervenir adéquatement auprès de ces personnes

Dates

12-13.11.2024

Public cible

Tout public

Chargé·e·s de cours

Grégoire Dorsaz, responsable adjoint du département Formation continue, Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP, Fribourg
Rosa Maria Carreira Ferreira, infirmière cheffe, EMS La Sombaille, La Chaux-de-Fonds
Helena Stucky de Quay, dirigeante de la société, formatrice d'adultes, DigiLearn Sàrl, Pully

Gestion de crise pour les cadres supérieurs des services pénitentiaires

L'offre de formation « Gestion de crise » a pour objectif de permettre aux chef·fe·s de service et directions d'établissements de maîtriser les événements et les crises qui peuvent en découler, en coordination avec les responsables politique et les organisations partenaires.

Ce cours de trois jours permet d'acquérir les compétences de base (niveau d'apprentissage). A partir de 2025, un cours supplémentaire permettra d'entraîner ces compétences dans un cadre spécifique à l'exécution des sanctions pénales (niveau de consolidation).

Contenu

- Appréhension du problème
- Analyse de mission
- Appréciation (systématique) d'une situation
- Développement et évaluation des solutions en variantes
- Prise de décision
- Distribution des missions
- Principes de gestion
- Préparation et réalisation d'un rapport
- Élaboration de produits de gestion standardisés

Objectifs

Les participant·e·s...

- comprennent le travail d'état-major comme un processus dynamique pour résoudre des problèmes complexes
- appliquent différentes techniques pour la direction d'un état-major
- élaborent et présentent des variantes de solutions
- prennent une décision adaptée à la situation sous la pression du temps

Conditions préalables

Connaissance des contenus de l'e-learning « Gestion de crise : Introduction au travail d'état-major » (1h)

Dates

26-28.06.2024
ou 09-11.10.2024

Public cible

Chef·fe·s de service et adjoint·e·s, directeurs·trice·s et cadres qui assurent le service de piquet

Chargé de cours

Office fédéral de la protection de la population

Gestion des conflits – Identifier, comprendre et résoudre les conflits

Lorsque des personnes travaillent ensemble, des malentendus, des divergences d'opinion et des conflits apparaissent. Les conflits non gérés perturbent la collaboration et minent la motivation, mais aussi, en fin de compte, la qualité de la prestation fournie.

Le cours montre comment il est possible de régler les conflits de manière active et constructive. Les participant·e·s se penchent sur leur propre comportement en cas de conflit et acquièrent des outils permettant de mieux comprendre ces phénomènes. Le fait de connaître les différents types de conflit aide à choisir la démarche adéquate pour les résoudre. Les participant·e·s apprennent à mener des entretiens de gestion des conflits et se dotent d'une méthode plus sûre pour surmonter de telles discordes.

Contenu

- Naissance et dynamique des conflits dans le quotidien professionnel
- Mon propre comportement en cas de conflit
- Analyser et comprendre les conflits
- Types de conflits et stratégies à adopter
- Régler activement les conflits (gestion des conflits)
- Analyser les conflits actuels des participant·e·s et mener des entretiens de gestion des conflits

Objectifs

Les participant·e·s...

- décrivent différents types de conflit et solutions
- nomment les différents degrés d'escalade d'un conflit
- trouvent des pistes pour résoudre les conflits de manière constructive ou éviter leur escalade
- identifient son propre comportement en cas de conflit et de mener une réflexion à ce sujet
- expliquent les cinq phases de la modération des conflits

Dates

18.09.2024 (en ligne)
09.10.2024 (en ligne)
30.10.2024 (présentiel)

Public cible

Tout public

Chargée de cours

Helena Stucky de Quay, dirigeante de la société, formatrice d'adultes, DigiLearn Sàrl, Pully

Introduction à la privation de liberté – Module 1 : Bases juridiques et criminologiques

Ce cours offre aux collaborateurs nouvellement engagés ne suivant pas la formation de base du CSCSP, une introduction aux bases juridiques et criminologiques afin qu'ils puissent trouver rapidement leurs repères.

Contenu

Bases juridiques

- Bases légales, l'exécution des sanctions en tant que processus
- Définition de la criminalité et du système juridique
- Tâches et fondements centraux du système juridique
- Structure, systématique et subdivisions du CP
- Principe de légalité, conditions d'incrimination et considérations générales relatives à la fixation de la peine
- Organisation de l'exécution des sanctions pénales aux niveaux de la Confédération, vdes concordats et des cantons
- Caractéristiques et tendances actuelles de l'exécution des sanctions pénales
- Différence entre délit, crime, contravention, et types d'infractions
- Types de sanctions prévues par le droit pénal des adultes
- Objectifs généraux de l'exécution des peines et des mesures, ainsi que de la détention avant jugement
- Objectifs, tâches et compétences des concordats sur l'exécution des sanctions pénales
- Particularités de la détention avant jugement, de la détention pour des motifs de sûreté et du logement externe
- Plan d'exécution de la sanction, libération conditionnelle et conditions juridiques
- Probation, règles de conduite
- Systématique de l'exécution des mesures et différents types de mesures
- Présentation, explication et analyse critique du processus d'exécution (depuis l'exécution anticipée de la peine/mesure jusqu'à la libération conditionnelle puis définitive, en passant par l'exécution elle-même)

Criminologie

- Définition, champ d'étude et d'application de la criminologie
- Théories explicatives de la criminalité
- Outils de mesure de la criminalité
- Principes de l'exécution orientée vers le délit et les risques
- Prévention générale et spéciales ; grands principes
- Prévention de la récidive ; approches et modèles
- Illustrations et cas pratiques

Objectifs

Les participant·e·s...

- décrivent les dilemmes actuels liés au domaine des privations de liberté
- formulent quelles sont les tâches et objets d'étude de la criminologie
- décrivent les causes du crime mises en évidence au fil du temps
- énumèrent les méthodes permettant de mesurer la criminalité
- énoncent les grands principes de l'exécution des sanctions orientée vers le délit et les risques
- expliquent les principales mesures de prévention de la criminalité et la recherche actuelle sur la prévention de la récidive
- sont en mesure de transférer les enseignements dans la pratique quotidienne (cas pratique, etc.)

Dates

21.02.2024 : Bases criminologiques
22.02 et 06. - 07.03.2024 : Bases juridiques

Public cible

Tout public

Chargés de cours

Raphaël Brossard, chef du Service pénitentiaire vaudois, Penthalaz
Aurélien Schaller, chargé de mission, Service cantonal de la santé publique, Neuchâtel

La communication au quotidien

La communication et les entretiens avec les personnes détenues sont des éléments centraux dans l'exécution des sanctions et des instruments importants dans la conception du rôle professionnel. Les techniques de communication et des instruments de conduite d'entretiens seront enseignés et exercés dans diverses situations de la vie quotidienne professionnelle.

L'objectif est de réfléchir à sa pratique et de l'améliorer dans un environnement protégé. Les participants apprendront à mener des entretiens de manière ciblée et adaptée à la situation. Cela améliorera leur communication générale ainsi que leur assurance lors de discussions difficiles.

Contenu

- Règles du feedback
- Communication verbale et non verbale
- Les quatre aspects d'un message
- Questionnement
- Perception subjective et objective lors d'une discussion
- L'empathie
- La perception dans la communication

Objectifs

Les participant·e·s...

- connaissent les bases de la communication d'un point de vue théorique
- remettent en question leur propre communication
- mettent en pratique des éléments appris
- augmentent leur assurance lors de discussions avec des détenus

Dates

26-28.11.2024

Public cible

Tout public

Chargé de cours

Jonas Marty, psychologue du travail et de l'organisation, MPAC, Grolley

La communication au quotidien - Approfondissement

Ce nouveau cours sera proposé dès 2024. Les informations détaillées suivront sur notre site.

Dates

29.10.2024

Public cible

Tout public

Chargée de cours

Helena Stucky de Quay, dirigeante de la société, formatrice d'adultes, DigiLearn Sàrl, Pully

Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 1 : stress, dépression et tendances suicidaires

L'objectif de la série de cours « Troubles mentaux » est de transmettre et d'entraîner, dans les six modules thématiques, outre les connaissances théoriques sur les tableaux cliniques psychiatriques, surtout le comportement approprié avec les personnes détenues souffrant de maladies psychiques de plus en plus présentes dans les institutions.

Contenu

- Interventions théoriques concernant les différents thèmes
- Gestion de son propre stress
- Développement de stratégies dans la prise en charge des détenus concernés
- Concepts de prévention du stress et des tendances suicidaires

Objectifs

Les participant·e·s...

- indiquent des symptômes typiques de stress, de dépression et de tendances suicidaires ainsi que leurs répercussions sur la santé physique et psychique (y compris l'introspection)
- identifient des symptômes analogues
- savent prendre des mesures de prévention
- disposent de stratégies dans la prise en charge de détenus qui présentent des symptômes de stress, de dépression et de tendances suicidaires
- sont capables de prendre des mesures en vue d'empêcher des dégradations ultérieures

Conditions préalables

Les différents modules (1 à 6) sont indépendants les uns des autres. Vous pouvez suivre un seul ou plusieurs modules dans l'ordre de votre choix.

Dates

18-20.06.2024
ou 05-07.11.2024

Public cible

Collaborateur·rice·s d'institutions de l'exécution des sanctions pénales qui, dans leur quotidien, sont confronté·e·s à des personnes détenues souffrant de troubles mentaux. Le cours se fonde sur les connaissances élémentaires transmises dans la formation de base.

Chargée de cours

Françoise Genillod, Psychologue associée FSP-SSPL, criminologue, Métropolepsy, Lausanne

Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 2 : psychoses, troubles délirants et schizophrénie

L'objectif de la série de cours « Troubles mentaux » est de transmettre et d'entraîner, dans les six modules thématiques, outre les connaissances théoriques sur les tableaux cliniques psychiatriques, surtout le comportement approprié avec les personnes détenues souffrant de maladies psychiques de plus en plus présentes dans les institutions.

Contenu

- Symptomatique, causes et traitement ainsi qu'évolution clinique de psychoses, schizophrénies et troubles délirants
- Stratégies de prise en charge de détenus souffrant de psychoses aiguës

Objectifs

Les participant·e·s...

- décrivent les symptômes typiques dont notamment les prodromes de psychoses, troubles délirants et schizophrénies et savent les communiquer de manière adéquate
- sont en mesure d'évaluer approximativement les risques d'une mise en danger d'eux-mêmes et d'autrui et disposent de stratégies pour gérer ces situations de crise
- savent mettre en pratique des stratégies de la prise en charge de détenus psychotiques et délirants
- développent des mesures possibles afin de rendre l'exécution des sanctions plus adéquate pour des personnes présentant des symptômes psychotiques et délirants

Conditions préalables

Les différents modules (1 à 6) sont indépendants les uns des autres. Vous pouvez suivre un seul ou plusieurs modules dans l'ordre de votre choix.

Dates

13- 14.02.2024
ou 03-04.09.2024

Public cible

Collaborateur·rice·s d'institutions de l'exécution des sanctions pénales qui, dans leur quotidien, sont confronté·e·s à des personnes détenues souffrant de troubles mentaux. Le cours se fonde sur les connaissances élémentaires transmises dans la formation de base.

Chargées de cours

Véronique Vollenweider, infirmière en psychiatrie et clinicienne généraliste, praticienne formatrice, CNP - Centre neuchâtelois de psychiatrie, Marin
Rosa Maria Carreira Ferreira, infirmière cheffe d'unité de soins (ICUS), EMS La Sombaille, La Chaux-de-Fonds

Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 3 : troubles de la personnalité

L'objectif de la série de cours « Troubles mentaux » est de transmettre et d'entraîner, dans les six modules thématiques, outre les connaissances théoriques sur les tableaux cliniques psychiatriques, surtout le comportement approprié avec les personnes détenues souffrant de maladies psychiques de plus en plus présentes dans les institutions.

Contenu

- Interventions théoriques concernant les différents troubles de la personnalité significatifs sous l'angle médico-légal
- Concepts théoriques en vue de mener des entretiens désamorçants
- Introspection en vue de l'approche de troubles de la personnalité

Objectifs

Les participant·e·s...

- décrivent les troubles de la personnalité les plus significatifs sous l'angle médico-légal (dyssocialité, psychopathie, personnalité émotionnellement labile, trouble de la personnalité narcissique, trouble de la personnalité quérulente (paranoïaque))
- indiquent les concepts d'entretiens désamorçants et savent les appliquer de manière adéquate à la situation
- sont en mesure de mettre en pratique des stratégies adéquates d'entretien dans la gestion des troubles de la personnalité les plus répandus dans le monde de l'exécution des sanctions.

Conditions préalables

Les différents modules (1 à 6) sont indépendants les uns des autres. Vous pouvez suivre un seul ou plusieurs modules dans l'ordre de votre choix.

Dates

27-29.02.2024
ou 17-19.09.2024

Public cible

Collaborateur·rice·s d'institutions de l'exécution des sanctions pénales qui, dans leur quotidien, sont confronté·e·s à des personnes détenues souffrant de troubles mentaux. Le cours se fonde sur les connaissances élémentaires transmises dans la formation de base.

Chargées de cours

Agathe Azzola, psychologue, criminologue, Réseau fribourgeois de santé mentale RFSM Marsens, Marsens

Florence Guénot, responsable du service de psychologie, Réseau fribourgeois de santé mentale RFSM Fribourg, Villars-sur-Glâne

Personnes détenues souffrant de troubles mentaux -

Module 4 : dépendances

L'objectif de la série de cours « Troubles mentaux » est de transmettre et d'entraîner, dans les six modules thématiques, outre les connaissances théoriques sur les tableaux cliniques psychiatriques, surtout le comportement approprié avec les personnes détenues souffrant de maladies psychiques de plus en plus présentes dans les institutions.

Contenu

- Interventions concernant les substances psycho-actives légales et illégales les plus importantes
- Formes et effets de dépendances non liées à des substances
- Effets de la consommation de substances sur le comportement
- Traitement de personnes toxicodépendantes dans l'exécution des sanctions pénales
- Diagnostique et intervention précoces
- Interaction entre médicaments et substances psycho-actives

Objectifs

Les participant·e·s...

- indiquent les substances psychoactives légales et illégales les plus importantes ainsi que les effets psychiques et physiques de leur consommation comme du sevrage
- décrivent les formes et effets de dépendances non liées à des substances · savent transposer les stratégies courantes de traitement dans l'institution d'exécution adéquate
- sont en mesure de mettre en pratique des stratégies et des concepts d'action dans la prise en charge de détenus présentant une consommation problématique de substances légales et illégales

Conditions préalables

Les différents modules (1 à 6) sont indépendants les uns des autres. Vous pouvez suivre un seul ou plusieurs modules dans l'ordre de votre choix.

Dates

21 - 22.02.2024
ou 21 - 22.08.2024

Public cible

Collaborateur·rice·s d'institutions de l'exécution des sanctions pénales qui, dans leur quotidien, sont confronté·e·s à des personnes détenues souffrant de troubles mentaux. Le cours se fonde sur les connaissances élémentaires transmises dans la formation de base.

Chargés de cours

Pascal Gache, Dr méd. Ludovic, Genève

Ludovic Lacroix, infirmier, HUG, Genève

Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 5 : paraphilies

L'objectif de la série de cours « Troubles mentaux » est de transmettre et d'entraîner, dans les six modules thématiques, outre les connaissances théoriques sur les tableaux cliniques psychiatriques, surtout le comportement approprié avec les personnes détenues souffrant de maladies psychiques de plus en plus présentes dans les institutions.

Contenu

- Sexualité « normale » / « anormale » vs. « variantes sexuelles » / « délinquance sexuelle »
- Interventions au sujet des paraphilies les plus fréquentes sous l'angle médico-légal
- Concepts de traitement de délinquants sexuels
- Introspection concernant les propres opinions et valeurs
- Approche personnelle des délits d'ordre sexuel

Objectifs

Les participant·e·s...

- signalent les paraphilies les plus fréquentes sous l'angle médico-légal
- savent reconnaître un comportement d'une éventuelle pertinence délictuelle de détenus et l'aborder de manière adéquate
- savent faire la distinction entre une sexualité « normale » et « anormale », ainsi qu'entre un comportement sexuel « illégal » et un comportement sexuel « légal »
- sont en mesure de réfléchir aux effets qu'une confrontation à un comportement sexuel passible de peine peut avoir sur son propre vécu et les gérer de manière professionnelle.

Conditions préalables

Les différents modules (1 à 6) sont indépendants les uns des autres. Vous pouvez suivre un seul ou plusieurs modules dans l'ordre de votre choix.

Dates

01-02.05.2024
ou 29-30.10.2024

Public cible

Collaborateur·rice·s d'institutions de l'exécution des sanctions pénales qui, dans leur quotidien, sont confronté·e·s à des personnes détenues souffrant de troubles mentaux. Le cours se fonde sur les connaissances élémentaires transmises dans la formation de base.

Chargée de cours

Corinne Devaud Cornaz,
médecin-cadre, Centre de psychiatrie forensique, Réseau fribourgeois de santé mentale RFSM Fribourg, Fribourg

Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 6 : traumatismes et troubles post-traumatiques

La problématique des traumatismes et des troubles post-traumatiques est fréquente dans le système pénitentiaire. L'objectif de ce module est d'identifier les troubles post-traumatiques et de trouver une approche appropriée avec les personnes détenues concernées.

Contenu

- Origine des troubles post-traumatiques, symptômes d'un trouble post-traumatique
- Triade de symptômes
- Distinction avec les états dissociatifs. Symptômes d'un trouble dissociatif, trouble dissociatif de l'identité
- Reconnaissance et gestion des comportements qui sont l'expression de troubles posttraumatiques
- Reconnaissance et gestion des phénomènes dissociatifs

Objectifs

Les participant·e·s...

- nomment les principaux symptômes d'un trouble post-traumatique ou les symptômes des suites d'un trouble post-traumatique
- expliquent les comportements qui sont l'expression de troubles consécutifs à un traumatisme

Conditions préalables

Les différents modules (1 à 6) sont indépendants les uns des autres. Vous pouvez suivre un seul ou plusieurs modules dans l'ordre de votre choix.

Dates

23-25.04.2024
ou 08-10.10.2024

Public cible

Collaborateur·rice·s d'institutions de l'exécution des sanctions pénales qui, dans leur quotidien, sont confronté·e·s à des personnes détenues souffrant de troubles mentaux. Le cours se fonde sur les connaissances élémentaires transmises dans la formation de base.

Chargée de cours

Héloïse Luy, psychologue-psychothérapeute FSP, Hypnothérapeute SHYPS, Lausanne

Personnes détenues souffrant de troubles mentaux - Module 7 : stage

Dans le dernier module de la série de cours, il s'agit d'approfondir et d'illustrer dans la pratique les connaissances acquises dans les modules 1 à 6. Les participants effectuent un stage de deux à trois semaines dans un service de psychiatrie aiguë et consignent leurs connaissances dans un certificat de compétences.

Contenu

- Journée de préparation du stage
- Stage de deux à trois semaines
- Description d'un cas et de deux à trois mesures pratiques de mise en oeuvre dans le quotidien professionnel de l'exécution des sanctions pénales
- Un ou deux jours de suivi

Objectifs

Les participant·e·s...

- suivent un stage de deux à trois semaines dans une section d'une institution de psychiatrie aiguë
- décrivent un cas pratique basé sur leurs observations et expériences et en déduisent deux ou trois mesures pratiques de mise en oeuvre dans leur quotidien professionnel

Conditions préalables

La participation aux modules 1 à 6 est une condition préalable pour l'inscription au module 7.

Dates

17.09.2024 : journée de préparation
Entre septembre 2024 et mai 2025 :
2 à 3 semaines de stage dans un service de psychiatrie aiguë
Juin 2025 : 1 ou 2 journée/s de suivi

Public cible

Collaborateur·rice·s d'institutions de l'exécution des sanctions pénales qui ont suivi les modules 1 à 6 de la formation continue « Détenus souffrant de troubles mentaux ».

Chargé·e·s de cours

Grégoire Dorsaz, responsable adjoint du département Formation continue, Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP, Fribourg
Mélanie Fellay, cheffe d'unité de soins (ICUS), Hôpital du Valais, SMP, Monthey

PLESORR

Ces nouveaux cours seront proposés dès 2024. Les informations détaillées suivront sur notre site au mois de septembre 2023.

Modules

- Module 1 : Introduction à PLESORR
- Module 2 : Le tri initial
- Module 3 : L'évaluation
- Module 4 : La planification et le suivi
- Module 5 : L'évaluation du risque LS – CMI

Dates

À définir

Public cible

Le cours s'adresse aux collaboratrices et collaborateurs des autorités d'exécution, de la probation, des établissements d'exécution qui planifient et exécutent des interventions appropriées sur la base de rapports médico-légaux ou d'évaluations des risques.

Chargé·e·s de cours

Zeinab Aouamri, Simon Gabaglio, Charles Galley, Stéphanie Habersaat, Blaise Péquignot, Eleonora Renevey, Siva Steiner, Mailin Wong-Juillerat

Prévention de la violence

Dans divers domaines de la vie, et particulièrement dans le domaine de privation de liberté, nous sommes actuellement confrontés à une tendance croissante à la violence. C'est une source d'insécurité et de peur. Comment puis-je réagir, que puis-je faire ? A quoi puis-je reconnaître qu'une menace est sérieuse ?

Le cours montre que nous pouvons (et devons) contribuer nous-mêmes à réduire notre potentiel de mise en danger, dans de nombreuses interactions, par notre propre action. En agissant, nous faisons en outre en sorte de ne pas nous sentir impuissants.

Contenu

- Développer des stratégies personnelles pour une résolution pacifique des conflits
- Reconnaître comment se passe une «escalade»
- Utilisation intelligente de la communication et du langage corporel
- Reconnaître les distances et développer un radar des dangers

Objectifs

Les participant·e·s...

- ont développé des stratégies personnelles pour résoudre de manière pacifique les conflits
- savent expliquer comment se passent les « escalades »
- peuvent expliquer les interactions entre la communication verbale et non-verbale dans la reconnaissance et la résolution des conflits
- appliquent une distance saine et adaptée à la situation
- développent un radar des dangers

Dates

05.03.2024
ou 13.06.2024
ou 07.11.2024

Public cible

Tout public

Chargé·e·s de cours

Roland Hodel, directeur & instructeur, SeCoach GmbH, Hitzkirch

Prévention du suicide en milieu pénitentiaire

La population carcérale est particulièrement à risque en ce qui concerne le suicide et l'état joue un rôle de garant en matière d'assistance.

D'où l'importance d'un cours de prévention du suicide en milieu de privation de liberté pénale, qui donne aux participants les notions et les outils pour déceler les situations à risques et assurer une prise en charge adéquate au moment opportun.

Contenu

- Profils des personnalités suicidaires
- Facteurs de risques généraux et spécifiques en milieu carcéral
- Signaux d'alarme
- Eléments à observer chez le détenu en matière de prévention et mode d'interaction dans des situations critiques
- Gestion des émotions du professionnel confronté au suicide

Objectifs

Les participant·e·s...

- reconnaissent les hypothèses principales expliquant la sursuicidalité en milieu carcéral · sont sensibilisés à la personnalité du détenu et à son environnement social
- reconnaissent les facteurs de risques et les signes précurseurs (« appels au secours ») pouvant mener au suicide
- reconnaissent les bases de la prévention et certains modes d'intervention pour agir de manière adéquate dans des situations critiques
- examinent la gestion du stress post-traumatique du professionnel confronté à un suicide

Date

01.10.2024

Public cible

Tout public

Chargé·e·s de cours

Fabian Jeker, collaborateur scientifique Formation de base, Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP, Fribourg

Radicalisation en milieu pénitentiaire : Comprendre pour mieux détecter

Le personnel pénitentiaire des autorités de probation, de placement et d'exécution peut être amené à observer des processus individuels (voire groupaux) de radicalisation avec un référentiel religieux/idéologique, pouvant générer des ruptures, un repli identitaire, voire de la violence.

Comment repérer les signes d'une radicalisation ? Que faire des informations récoltées ? Quelles sont les ressources à disposition pour gérer la radicalisation en détention ?

Combinant une approche pratique de terrain et un savoir théorique, cette formation entend permettre au personnel concerné d'identifier des situations problématiques et d'intervenir de manière adaptée.

Contenu

1^{re} journée : contextualiser la radicalisation en milieu pénitentiaire

- Introduction à la notion de « radicalisation »
- Qu'est-ce qu'un processus de radicalisation ?
- Les spécificités et enjeux de la radicalisation selon le type de population carcérale

2^e journée : détecter et gérer

- Renseignement pénitentiaire et sécurité dynamique
- Exercices autour de situations pratiques

Objectifs

Les participant·e·s...

- discernent les spécificités des définitions de la « radicalisation »
- identifient les dynamiques d'un processus de radicalisation, notamment en lien avec le système de croyances de l'individu
- distinguent les enjeux d'une problématique de radicalisation selon le type de population carcérale rencontré
- acquièrent des connaissances de base sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Suisse
- assimilent des réflexes et comportements pragmatiques permettant de détecter, prévenir et gérer la radicalisation en milieu pénitentiaire

Dates

30.04.2024

14.05.2024

Public cible

Tout public

Chargé·e·s de cours

Géraldine Casutt, chercheuse associée, Centre Suisse Islam et Société, Université Fribourg

Olivier Cardinaux, directeur adjoint et responsable sécurité et opérations, SPEN, Penthalaz

Sécurité dynamique

Le manuel « Sécurité dynamique » a été élaboré par le CSCSP dans le cadre de l'application des recommandations du CCDJP du 12 avril 2020 pour contrer la radicalisation et l'extrémisme violent dans le milieu pénitentiaire suisse.

Afin de transmettre le concept de la sécurité dynamique au public le plus large possible dans le système carcéral, un E-learning a été développé.

La journée en présentiel vise à approfondir les connaissances sur le sujet de la « sécurité dynamique », à analyser les besoins dans l'institution et à partager des expériences vécues.

Contenu

- Définition et signification de la sécurité dynamique en milieu pénitentiaire
- Le rôle du personnel (autorités, marge de manœuvre, proximité & distance, vision globale)
- Sécurité dynamique au quotidien (attention, observation, communication, information, désescalade, interactivité, empathie)
- Conditions préalables au niveau de l'établissement (recrutement de personnel, développement et conduite, santé, communication interne/externe, gestion des informations)

Objectifs

Les participant·e·s...

- différencient le terme de sécurité dynamique de la sécurité passive et procédurale
- définissent en leurs propres termes la sécurité dynamique
- décrivent les mesures de mise en œuvre les plus importantes relatives au personnel et aux aspects stratégiques de l'établissement
- comparent les mesures présentées au moyen de leur propre réalité du travail
- apportent des ajustements afin d'assurer la sécurité dynamique dans leur travail du quotidien

Conditions préalables

La journée de présence se base sur les connaissances de base transmises dans l'e-learning qui doit être effectué au préalable.

Dates

15.02.2024
ou 24.04.2024
ou 10.09.2024
ou 28.11.2024

Public cible

Tout public

Chargés de cours

Grégoire Dorsaz, responsable adjoint du département Formation continue, Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP, Fribourg
Miguel Aneiros, surveillant-chef, Etablissement de détention «La Promenade», La Chaux-de-Fonds

Vous trouverez les descriptions plus détaillées, les offres actuelles ainsi que la possibilité de vous inscrire en ligne sur notre site :



www.skjv.ch/fr/formation/formation-continue